



DCM N°/46/2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la
Commune de L'ILE ROUSSE**

Séance publique du
Mercredi 31 mai 2017 à 18h00

Date de la convocation : 24.05.2017
Date d'affichage : 24.05.2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE
COMMUNE DE L'ILE-ROUSSE

Afférents à l'Assemblée délibérante	Nombre de Membres			
	En exercice	Présents	absents	représentés
27	27	18	1	8

Objet de la délibération : Retrait de la délibération n°212017 du 15.03.2017 portant désignation d'une directrice pour la régie à autonomie financière pour la gestion du Port Abri

L'an deux mille dix-sept et le trente et un mai à 18h00, le Conseil Municipal, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée le 24.05.2017, par M. Jean-Joseph ALLEGRINI-SIMONETTI, Maire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

M. ALLEGRINI-SIMONETTI Jean-Joseph, M. NAPPI Henri, M. SANTINI Jean-Pierre, Mme AMADEI Toussainte, M. MAUSHART Pierre-François, Mme FERRANDI Jeanne, Mme DE MEYER Hélène, Mme COLOMBANI Anne-Marie, Mme ALLEGRINI Marie-Josée, M. ANTONELLI Pierre, M. ANTONIOTTI François, Mme CAPINIELLI Marie-Josèphe, M. ORABONA Vincent, Mme FRANCESCHINI Isabelle, M. MME SOUSSAN-CASANOVA Sarah-Serena, Mme BASTIANI Angèle, M. ORSINI Joseph, Mme POZZO DI BORGIO Annick.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

MANDANTS	MANDATAIRES	DATE DE LA PROCURATION
COLOMBANI-BUISSON Josée	ALLEGRINI Marie-Josée	23.05.2017
AMBROGI Josette	AMADEI Toussainte	29.05.2017
AMBROGI Stéphane	ALLEGRINI-SIMONETTI Jean-Joseph	29.05.2017
DARY Blaise	BASTIANI Angèle	31.05.2017
COLONNA Nonce-François	MAUSHART Pierre- François	31.05.2017
LEONI Pamela	ORSINI Joseph	29.05.2017
SALDUCCI Antoinette	FRANCESCHINI Isabelle	31.05.2017
GUERRINI Antoine	ORABONA Vincent	31.05.2017

Absents : M. MATTEI Hyacinthe

Absents :

Le conseil a choisi comme secrétaire Sarah-Serena CASANOVA-SOUSSAN

Vu la délibération n°21/2017 en date du 15 mars 2017 portant désignation d'une directrice pour la régie à autonomie financière pour la gestion du Port Abri,
Vu les remarques des services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité en date du 05 avril 2017,

Considérant que l'agent désigné est un agent de catégorie C ce qui exclut les fonctions d'encadrement,

Considérant qu'aux termes des dispositions des articles 2 et 27 du décret du 1 janvier 1986, la décision de l'autorité territoriale relative au détachement d'un agent d'une collectivité territoriale auprès d'un établissement public à autonomie financière « ne peut intervenir qu'après avis de la commission administrative paritaire compétente »

Considérant que l'article R2221-75 du CGCT dispose que « dans les communes ou groupements de communes de moins de 3500 habitants, le directeur de la régie peut être choisi parmi les agents titulaires de la collectivités »

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer la délibération n°21/2017.

Après en avoir délibéré,

-Ont voté pour : 26

-Ont voté contre :

-Se sont abstenus :

Le Conseil Municipal,

-DECIDE de retirer la délibération n°21/2017 portant désignation de Mme Jacqueline ORDIONI, Agent de catégorie C, en qualité de directrice pour la régie à autonomie financière pour la gestion du Port Abri.

-Dit que la présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune de L'Île-Rousse.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En préfecture le
Et de la publication le

Le Maire

J.J ALLEGRINI-SIMONETTI
Chevalier de la Légion d'Honneur